



Revue LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7524

N° 0001, Vol.2 - Juin 2024

Revue LES TISONS



Revue LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Éditions *Cerfed*

Arrond. 5, Sect. 22, Av. Toguiyeni

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>
<http://www.revuelestisons.bf>
lestisons@revuelestisons.bf

S/C Université Joseph KI-ZERBO
BV 30053 OUAGA 1200 Logements
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso
(+226) 66006650/70104853

PRÉSENTATION/POLITIQUE ÉDITORIALE

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrication des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : **Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie,**

Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

MODE DE SOUMISSION ET DE PAIEMENT

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : lestisons@revuelestisons.bf.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

CONSIDÉRATION ÉTHIQUE

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

NORMES ÉDITORIALES

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

DIRECTION DE PUBLICATION

Directeur : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

RESPONSABLE DES FINANCES

Mme Fati IDOGO, Agent des Services administratifs et financiers, UFR/SH, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso); Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

COMITÉ DE LECTURE

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Clotaire Alexis

BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Damien DAMIBA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso); Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso); Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gauthier YÉ, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado KABORÉ, CR, Historien, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado Joël OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Jérémie ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso); Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso); Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Noumoutié SANGARÉ,

Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ollo Pépín HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso); Dr R. Ulysse Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Rasmata BAKYONO/NABALOU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso); Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Serge SAMANDOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso); Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso); Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Bouma F. BATIONO, PT,

Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso); Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun); Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin); Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique); Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun); Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique); Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada); Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France); Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada); Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique); Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo); Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Sébastien YOUNGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou

(Mali); Dr Décaird KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire); Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo); Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun); Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire); Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali); Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire); Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France); Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal); Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali); Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire); Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal); Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique); Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France); Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ; Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).



**Soutien social et consommation de substances
psychoactives en milieu de travail : Étude de deux
cas au sein de la police burkinabè ... DUGLI
Koku, YUGBARÉ Sébastien**

*Social support and consumption of psychoactive
substances in the workplace: Study of two cases
within the Burkinabè police*

DUGLI Koku

*Enseignant-Chercheur en
Psychologie du Travail et des Organisations*

Université de Kara

kokudugli@gmail.com

YUGBARÉ Sébastien

*Professeur titulaire de
Psychologie clinique et Psychopathologie
Université Joseph KI-ZERBO*

Pour citer cet article

DUGLI Koku, YUGBARÉ Sébastien, 2024, « Soutien social et consommation de substances psychoactives en milieu de travail : Étude de deux cas au sein de la police burkinabè », *Revue LES TISONS*, N° 0001, Vol.2, Juin, p. 761-781.

Résumé : Le but visé par ce travail est de déterminer l'influence du soutien social sur la consommation de substances psychoactives par les policiers dans leur lieu de travail au Burkina Faso. Pour réaliser cet objectif, un guide d'entretien a servi à relever les sources psychosociales de stress vécu et le questionnaire l'OMS-ASSIST FRENCH V3.0 de 2007 est utilisé pour identifier les substances psychoactives consommées. Les données sont collectées auprès de deux policiers usagers des substances psychoactives dont la situation impacte négativement le fonctionnement du service. Les résultats révèlent que les deux policiers objets de cette recherche consomment du tabac, des boissons alcoolisées, du cannabis, des calmants et des liqueurs. Les origines de leur dépendance à ces substances psychoactives sont tous hors travail. Il s'agit du décès d'un frère ou d'un fils, du divorce et de l'infidélité de l'épouse qui les mènent à adopter des comportements indésirables sur le plan professionnel. Ainsi, nous suggérons aux managers d'intégrer dans l'assistance psychosociale au personnel la prise en charge des agents touchés par un deuil ou qui vivent des problèmes de couple.

Mots-clés : soutien social, stress, substances psychotropes

Abstract: *The aim of this work is to determine the influence of social support on the consumption of psychoactive substances by police officers in their workplace in Burkina Faso. To achieve this objective, an interview guide was used to identify the psychosocial sources of stress experienced and the WHO-ASSIST FRENCH V3.0 questionnaire from 2007 was used to identify the psychoactive substances consumed. The data is collected from two police officers who use psychoactive substances whose situation negatively impacts the functioning of the service. The results reveal that the two police officers subject to this research consume tobacco, alcoholic beverages, cannabis, sedatives and liquors. The origins of their dependence on these psychoactive substances are all outside of work. These are the death of a brother or son, divorce and the infidelity of the wife which lead them to adopt undesirable behavior on the professional level. Thus, we suggest that managers integrate into psychosocial assistance for staff the care of agents affected by bereavement or who are experiencing relationship problems.*

Keywords : *social support, stress, psychotropic substances*

Introduction

Le stress vient du latin « Stringere » qui renvoie à l'action de serrer, de pincer, de lier et au fait d'être tendu d'une manière raide. L'intérêt de la communauté scientifique pour ce concept a donné lieu à une variété de définitions (D. C. Ganster, 2008).

H. Selye (1958) le présente comme une évaluation cognitive que l'individu fait au moment où il fait face à d'éventuelles menaces ou opportunités dans son travail. S. Roussillon et J. Duval-Hamel (2006) l'associent eux à un ensemble de réactions émotionnelles et physiologiques de l'individu quand il doit composer avec un environnement de demandes. D.C. Ganster (idem), pour sa part le définit comme une surcharge excessive de travail.

Toutefois, le stress renvoie à un déséquilibre entre les exigences de l'environnement de travail et les capacités et les ressources de l'individu qui perçoit ces exigences comme des stressors, une source de tension et une menace, considérant qu'il n'a pas les capacités et les ressources pour y faire face (E. Grebot, 2008). Le stress n'est pas vécu ou perçu de la même façon par tous les individus. En fait, les capacités et ressources varient d'un individu à un autre. Notons également qu'il y a des situations qui peuvent être considérées comme excitantes pour les uns, alors que les autres les considèrent plutôt comme des menaces (E. Grebot, op.cite ; S. Hamouche, 2019), ce qui implique que le stress pourrait être attribué à des causes à la fois internes et externes. Le stress au travail dispose de deux dimensions dont l'une est psychologique et l'autre comportementale.

Sur le plan psychologique, les études empiriques ont souvent recours aux notions de détresse psychologique, de dépression et d'épuisement professionnel ; et réfère à la consommation à risque d'alcool et de substances psychoactives sur le plan comportemental (S. Houmouche, idem).

Selon D. Cohen et J. Collin, (1997, p. 8) « les psychotropes, connus comme des substances psychoactives sont des drogues qui agissent sur le système nerveux central ». Elles peuvent modifier ou altérer la pensée, les sensations, la conscience, l'humeur de l'individu ainsi que sa perception de l'environnement

interne et externe (J. Moisan et *al.*, 2000). Pour Hamouche (ibidem), ces substances peuvent altérer aussi la santé physique de celui qui les consomme. En fait, ce n'est pas la consommation de ces substances qui constitue un problème, mais plutôt leur utilisation abusive et à mauvais escient.

Au sein de la Police Nationale burkinabè, la problématique des addictions est un phénomène qui prend de l'ampleur. Nous constatons de 2014 à nos jours une augmentation considérable de la consommation de l'alcool et des autres substances psychoactives chez les policiers. Les formes d'addiction les plus répandues sont celles liées aux substances psychoactives telles que l'alcool, les drogues illicites et des médicaments psychotropes.

Les conséquences de leur consommation de ces substances sont entre autres l'adoption des comportements violents en famille ou au service, l'arrogance face aux usagers, les traitements inhumains, cruels et dégradants, etc. On en retrouve aussi qui s'absentent fréquemment, s'isolent socialement et professionnellement ou qui se suicident ou tentent de se suicider, etc. En somme, les comportements addicts de ces agents influencent négativement leur santé physique et mentale ainsi que le bon fonctionnement du service.

Au regard de la situation sus décrite, nous nous interrogeons sur les facteurs favorisant la consommation des substances psychoactives chez les policiers au Burkina Faso. En d'autres termes, quels sont les facteurs associés au stress au travail qui influenceraient la consommation des substances psychoactives auprès de ces policiers ?

Théoriquement, le modèle de R. A. Karasek (1979) stipulait qu'une absence ou un niveau faible de soutien social en milieu de travail est susceptible de mener à des problèmes de santé physique et psychologique dont le stress et ses manifestations. Dans cet ordre d'idée, certaines recherches antérieures ont révélé que le soutien social des collègues et des superviseurs permet de relativiser le caractère stressant de la situation vécue, rendant ainsi l'individu concerné moins vulnérable. Cependant, si elles sont négatives, ces relations seraient plutôt une source de tension, de

pression et de détresse psychologique (A. Marchand, 2004 ; S. Codo, 2012). D'autres travaux ont par contre porté sur le réseau social hors travail. Ils ont prouvé que ce sont plutôt les contacts en dehors du milieu professionnel qui constituent une source de soutien qui permet de réduire les risques de développer des problèmes de santé mentale (E. Clays et *al.*, 2007; A. Parent-Lamarche & A. Marchand, 2010). Ce soutien provient de la famille, des amis, de la communauté, du couple, des enfants, etc. Les défaillances dans une de ces relations occasionneraient le stress dont l'une des conséquences est la consommation à risque des substances psychoactives.

Tous ces travaux sus cités ont été réalisés dans des contextes autres que celui du Burkina Faso. Ainsi, nous avons assigné à la présente recherche l'objectif de déterminer l'influence du soutien social sur la consommation de substances psychoactives par les policiers dans leur lieu de travail au Burkina Faso. Précisément, nous voulons vérifier si:

- d'une part, le manque de soutien organisationnel expliquerait la consommation des substances psychoactives chez les policiers au Burkina Faso ;
- d'autre part, le manque de soutien familial et les tensions dans la relation de couple occasionneraient la consommation des substances psychoactives chez les policiers au Burkina Faso.

Certaines raisons justifient la réalisation de ce travail. Les actes relevés auprès de ces agents «sont contraires aux valeurs déontologiques et éthiques qui gouvernent le métier du policier et écorchent l'image de la Police Nationale» (H. Soubeiga, 2021 cité par A. Soré, 2024, p. 2). De plus, le Burkina Faso tout comme la plupart des pays de la sous-région ouest africaine est confronté au terrorisme. Par conséquent, il a besoin des forces de l'ordre et de sécurité les mieux aguerris et dans leur état normal. C'est en cela que nous avons jugé utile de réaliser cette recherche dont les résultats serviront à formuler des propositions pour accompagner ces cas en vue de résorber tant soit peu ce phénomène qui entache la corporation.

Le problème étant posé, nous avons abordé la méthodologie mise en œuvre pour collecter les informations en vue de vérifier les hypothèses qui sous-tendent les objectifs de ce travail.

1. Méthodologie

Le cadre, les participants et les outils de collecte et d'analyse de cette recherche sont successivement présentés sous cette partie.

1.1. Cadre d'étude

L'institution Police Nationale burkinabè constitue notre champ d'étude. Elle est une force paramilitaire créée par l'arrêté local N°498/SU du 28 décembre 1949 et régie par la loi 027-2018 portant statut du cadre de la police nationale. Elle concourt sur l'ensemble du territoire national, à la garantie des libertés, à la défense des institutions de la République, au maintien de la paix, de l'ordre public et à la protection des personnes et des biens.

1.2. Sélection des participants

Notre population d'étude dans cette recherche, est l'ensemble du personnel de la Police Nationale burkinabè. Plus spécifiquement, notre choix s'est porté sur deux policiers usagers des substances psychoactives dont la situation impacte négativement le fonctionnement du service. Les critères de sélection sont les suivants :

- le sujet devrait être volontaire pour participer à la recherche ;
- le sujet devrait être usager des substances psychoactives ;
- cet usage devrait impacter négativement le fonctionnement du service ou sa santé physique ou mentale.

1.3. Outils de collecte des données

Dans le cadre de notre recherche, nous avons fait recours à deux (02) outils de collecte des données que sont : le guide d'entretien pour relever les sources de stress et le questionnaire l'OMS-ASSIST FRENCH V3.0 de 2007 pour identifier les substances psychoactives consommées par les policiers étudiés.

1.4. Outils de traitement et d'analyse

En premier lieu, nous avons effectué une analyse quantitative des données recueillies par le questionnaire POMS-ASSIST FRENCH V3.0 de 2007. En second lieu, une analyse logico-sémantique est opérée des informations collectées lors des différents entretiens.

La mise en œuvre de la méthodologie sus décrite nous a permis d'obtenir des informations sur les cas objets de cette recherche.

2. Résultats

Les résultats issus de nos investigations sont présentés dans les rubriques qui suivent.

2.1. Résultats relatifs aux facteurs associés au stress au travail

Nous avons présenté tour à tour les informations issues des entretiens effectués avec les concernés eux-mêmes et avec certains de leurs proches.

2.1.1. Présentation du cas Kouka

Nous avons effectué avec Kouka, un nom d'emprunt, deux séances d'entretien d'une durée moyenne d'environ 1h30mn chacune. Le premier entretien a eu lieu le 12/06/2022 et le second 28/06/2022. Après avoir pris connaissance de l'objectif de la recherche et les informations relatives à sa participation, sans hésiter, il a donné son accord pour y participer.

2.1.1.1. Description et anamnèse

Kouka est âgé de 40 ans, il est le benjamin d'une famille monogame de trois (03) enfants. Orphelin de père depuis sa naissance et de mère à l'âge de sept (07) ans, Kouka est élevé par son oncle, Il a fait ses études primaires à Dédougou et le secondaire au lycée Song-Taaba de Ouagadougou. Il a eu son BEPC en 2001. Dans la même année, Kouka est admis au concours de la police nationale. Après deux ans de formation à l'école nationale de police, il a été affecté à la CRS de Bobo en 2003. Il totalise actuellement dix-neuf (19) ans de service.

Père de trois (03) enfants, Kouka a connu une vie de couple instable. En effet, il a rencontré en 2009 dans la région de l'Est la mère de ses trois enfants qui était une fille mère d'une fillette de trois ans. Depuis le début de leur relation, Kouka avait des mésententes avec son épouse à propos de la paternité de sa première fille. En 2021, leur mésentente s'est amplifiée lorsque son épouse lui a demandé de trouver du travail pour sa première fille.

En effet, Kouka n'a pas apprécié l'initiative de sa femme car il souhaite que la fille poursuive ses études de terminale. Cependant, son épouse l'a contourné et a contacté un voisin qui a cherché le travail en ville pour la fille en question. Lorsque Kouka a appris cela, il s'est mis en colère et nous raconte en ces termes :

Un soir, j'étais assis dans ma cour et le voisin est venu m'annoncer qu'il a trouvé du travail pour la fille de mon épouse. Ce jour- là j'avais beaucoup bu et je m'étais emporté car j'ai mal digéré cette annonce. Je sais que j'ai beaucoup insulté ma femme et mon voisin ce jour. Après cette bagarre, ma femme a ramassé ses bagages et est partie de chez moi avec les trois filles, seul le garçon est resté avec moi. Le garçon a d'abord déménagé chez mon oncle et quelques temps après, lui aussi est porté disparu. J'ai cherché à savoir où ont-ils déménagé ? je sais que le garçon a rejoint sa mère.

Précisons qu'en 2003, Kouka a connu une aventure avec une fille d'origine malienne qu'il a rencontrée dans la ville de Bobo. En effet, Kouka aimait la fille et envisageait fonder un foyer avec elle. À sa grande surprise, la future belle-famille lui exige une dot qui n'était pas à sa portée. Au cours de leur relation, une grossesse est intervenue et il en était rassuré de son projet d'épouser cette dernière. Cependant, malgré la naissance de l'enfant, sa belle-famille continuait à lui réclamer la dot. Courant 2008, pendant qu'il était en mission de lutte contre le grand banditisme, sa compagne lui annonce le décès de l'enfant, l'obligeant à retourner à Bobo. Après l'inhumation, la belle-famille a exigé de sa concubine de retourner en famille en tenant les propos suivants : « Ce qui vous liait c'était l'enfant, tu as refusé de donner la dot, nous retirons notre fille ».

Le décès de son enfant et la rupture avec cette fille l'ont beaucoup affecté négativement et seraient à l'origine de sa consommation excessive des substances psychoactives. Il nous dit ceci :

Avant le décès et la fracture familiale avec ma compagne, tout allait mieux, mais depuis ces événements, je me suis rendu compte à un moment donné que je buvais beaucoup de l'alcool mais je ne pouvais pas arrêter. C'est en ce moment que j'ai fumé le cannabis dans une boîte de nuit avec des gens que je ne reconnais plus. Actuellement, si je ne bois pas ou je ne fume pas, je suis agressif et je n'arrive pas à me contrôler.

Au plan professionnel, Kouka a travaillé dans six services différents de la police nationale. Affecté à Bobo en 2003, il a travaillé jusqu'en 2009 où il a été affecté dans la région de l'Est suite à des actes d'indiscipline en lien avec sa consommation excessive des substances psychoactives. Il nous raconte que :

Après le décès de mon enfant et le départ de ma compagne, j'étais vraiment bouleversé, je me sentais beaucoup triste et inutile, je n'arrive plus à me concentrer et travailler. Je fréquentais beaucoup les débits de boissons où on prenait souvent le cannabis, je rentrais très tard à la maison, je m'absentais beaucoup au service et je ne participais plus aux missions. C'est suite à cela que mon chef de service m'a affecté dans la région de l'Est.

Dans la région de l'Est n'étant pas compris très tôt, Kouka a fait l'objet de sanction disciplinaire consistant à une détention en salle de police suites à ses multiples absences et retard au service. Au plan financier, Kouka a des difficultés à subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille eu égard à ces multiples prêts bancaires. Il nous raconte :

J'ai contracté des prêts bancaires payer un terrain construire pour mettre mon épouse et mes enfants à l'abri. Actuellement, avec mes prêts bancaires, je vie sous découvert bancaire. Mon salaire ne me permet plus de supporter mes dépenses quotidiennes et ma récompense c'est l'ingratitude de mon épouse.

2.1.1.2. *Faits d'interaction*

Au cours de nos séances d'entretiens, nous avons été confronté à la réticence de Kouka. Il a annulé plusieurs de nos rendez-vous et à chaque occasion il évitait nos questions.

Kouka est un policier calme qui évite les contacts sociaux avec ses collègues et ses parents. Au cours de nos entretiens, nous avons pu noter une réticence, il parlait peu et fuyait nos regards. Il s'est montré très peu expressif quand nous lui avons soumis le test OMS-ASSIST V.03 en ce qui concerne sa consommation du cannabis.

2.1.1.3. *Entretien avec le cousin de Kouka*

Militaire à la retraite et résident à Ouagadougou, le cousin de Kouka raconte :

Je n'ai pas connu Kouka à son enfance. C'est suite au décès de son père que notre oncle est allé le chercher avec ses frères en Côte d'Ivoire. En ce moment, j'avais quitté chez mon oncle pour ma vie professionnelle puisque j'étais affecté au génie militaire. Dès son affectation à Ouagadougou en 2019, il a payé une cour non loin de chez moi où il vivait avec sa femme et ses enfants. Quelques jours après son arrivée, nous avons constaté qu'il consommait beaucoup l'alcool et fumait trop la cigarette. Après renseignement, il nous revient que c'est depuis Bobo qu'il a commencé sa consommation où il a eu de problème de femme. Très violent, il frappait souvent sa femme. Ses voisins me rapportaient de sa violence envers sa femme et cette dernière a plusieurs fois fuit venir chez moi tard dans la nuit des suites de bagarres. Kouka et ma femme ont fait l'enfance ensemble. Dans la famille, il se confiait à elle et à moi. Chaque fois qu'il y avait un problème avec sa femme, il informait ma femme. En 2021, suite à une altercation, sa femme l'a quitté pour une destination inconnue. Un de ses enfants avait déménagé chez moi et quelques jours après, lui aussi a rejoint sa mère à mon insu.

2.1.1.4. *Entretien avec sa hiérarchie actuelle*

La hiérarchie de Kouka nous informe :

Kouka est arrivé dans notre service en 2021. Nous avons eu vent de la situation qu'il traverse. Il a mis du temps avant de prendre service. Son nom était sur la liste du personnel mais personne ne le voyait. À chaque dotation d'équipements aux éléments, le Commandant lui réservait sa part jusqu'à ce qu'il se présente au service. Quand il s'est présenté pour sa prise de service, comme nous connaissons déjà sa situation, nous n'avons pas pris de sanction à son encontre. En effet, nous avons contacté son ancien chef de service pour comprendre les raisons de l'absence de Kouka et ce dernier nous a fait savoir que Kouka consomme beaucoup les substances et est un élément absentéiste. Quand nous avons consulté son dossier individuel, nous avons remarqué que sa consommation d'alcool remonte de 2008 où il était en service à Bobo. Il quitte souvent le service et revient quand il veut. Il a élu domicile au sein du service où il passe tout son temps. Au regard de sa consommation de certaines substances, il est exempté de certaines missions du service.

2.1.2. Présentation du cas Tinga

Nous avons effectué avec Tinga, un nom d'emprunt que nous donnons à notre deuxième sujet, une séance d'entretien d'une durée d'environ 1h30mn le 23/07/2022. Après avoir pris connaissance de l'objectif de la recherche et les informations relatives à sa participation, sans hésiter, il a donné son accord pour y participer.

2.1.2.1. Description et anamnèse

Tinga est âgé de 47 ans, il est né à Ouagadougou et est le troisième enfant d'une famille monogame de sept (07) enfants dont quatre (04) garçons et trois (03) filles. Né de parents fonctionnaires, il a fait son cursus scolaire à Ouagadougou et dans trois autres villes du Burkina Faso. Il a eu son BEPC en 1996. En 2003, Tinga est admis au concours de la police nationale. Après deux ans de formation à l'école nationale de police, il a été affecté à l'Aéroport International de Ouagadougou en 2005. Il totalise actuellement dix-sept (17) ans de service.

Avant son admission au concours de la police nationale, il a servi chez les Sapeurs- Pompiers en qualité de volontaire au compte du Service National pour le Développement (SND).

Tinga vivait en concubinage jusqu'en 2021 et est père de deux (02) filles. Il dit avoir vécu une enfance heureuse avec ses parents et ses

frères. Son père, enseignant, arrivait à subvenir aux besoins de la famille. Étant le premier des garçons de la famille, il était considéré comme le chef de la famille et il assumait cette responsabilité en prenant en charge ses frères et sœurs.

Tinga a connu une vie de couple instable. En effet, il a connu sa femme en 2003 et en 2019, cette dernière qui exerçait dans le domaine du commerce a adopté un comportement inhabituel suite à l'affectation de Tinga dans la région du Sud-Ouest. Tinga nous raconte : « Depuis que j'ai rejoint mon poste dans la région du Sud-Ouest, ma femme découchait, laissant les enfants seuls à la maison. Ses rentrées tardives à la maison étaient fréquentes ».

Ce changement de comportement a impacté négativement la vie de Tinga qui n'arrivait plus à supporter le comportement de sa femme et qui tente de le surmonter par tous les moyens en ces termes : « Incapable de supporter l'attitude de ma femme, je faisais recours à l'alcool et à la cigarette comme mon compagnon ». Malgré le comportement de la femme, le couple vivait ensemble. Tinga passait son temps dans les débits de boissons et rentrait à la maison toujours soulé. Suite à la consommation des substances psychoactives de Tinga, la dame a décidé de quitter son foyer en 2021. Ce qui a le plus marqué, c'est le départ de la dame avec ses deux enfants.

Tinga a perdu son père et sa mère respectivement en 2001 et en 2004. Il a également perdu sa grande sœur enseignante de profession en 2003 ainsi que le benjamin de leur famille en 2019 des suites de suicide. Il nous révèle en ces termes : « si je pense au décès de mon petit frère des suites de suicide je n'arrive pas à retenir mes larmes, seules la cigarette et l'alcool peuvent me consoler ».

Le décès de son petit frère et la fracture familiale avec son épouse l'ont beaucoup affecté négativement et seraient à l'origine de sa consommation excessive des psychotropes. Il nous dit ceci :

Avant le décès de mon petit frère et ma fracture familiale avec mon épouse, je n'avais pas de problème, mais depuis ces événements, je me suis rendu compte à un moment donné que je consommais beaucoup l'alcool et je fumais beaucoup la

cigarette mais je ne pouvais pas arrêter. C'est en ce moment que je fréquentais régulièrement les débits de boissons avec des gens que je ne reconnais plus. Actuellement, si je ne bois pas, je suis agressif et je n'arrive pas à me contrôler. En plus je suis impulsif et je n'arrive pas à dormir. Mes collègues me disent que je tiens souvent des propos incohérents.

Au plan professionnel, Tinga a travaillé dans quatre (04) services différents de la police nationale. Affecté à l'Aéroport International de Ouagadougou en 2005, il est muté dans un autre service de Ouagadougou en 2012 où il a travaillé jusqu'en 2019. Dans cette même année, il a été affecté dans la région du Sud-Ouest suite à des actes portant atteinte à l'honneur de la police nationale. Il nous raconte que :

Suite à un mouvement d'humeur des policiers, je m'étais rendu dans un débit de boissons en tenue de combat. J'ai été affecté dans la région du Sud-Ouest pour atteinte à l'honneur du corps. Je n'ai pas digéré cette affectation jusqu'à ce que je prenne service dans mon nouveau poste, ce qui a suscité une mésentente avec le premier responsable le jour où je me suis présenté dans le bureau de ce dernier.

Dans la région du Sud-Ouest, Tinga a fait l'objet de sanction disciplinaire consistant à des consignes au poste de police suites à ses multiples absences et retard au service du fait de sa consommation.

Au plan financier, Tinga n'arrive pas à subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille eu égard à ces multiples prêts bancaires. Il nous révèle :

J'ai fait un prêt bancaire de plus de cinq millions (5 000 000 frs CFA) et dès que ma femme a eu l'information, elle est revenue me proposer la réfection de ma maison. Elle a pris la somme me disant qu'elle allait trouver des gens pour les finitions de ma villa sans quoi elle ne retournera pas à la maison. Les travaux ont été sabotés, je ne sais pas où est rentré l'argent. S'il pleut le toit coule. C'est après son refus de retourner à la maison que j'ai compris qu'elle avait un projet malsain dont le but est de confisquer l'argent.

2.1.2.2. Faits d'interaction

Tinga est un policier ouvert qui démontre une bonne intégration dans son milieu de vie. Il manifeste des signes de tristesse. Au cours de l'entretien, Tinga nous informe que son état n'est pas dû à sa consommation des substances psychoactives mais plutôt à ses difficultés dans sa vie sociale. Abandonné par ses frères, Tinga manifeste des sentiments de remords et de regrets. Notre entretien fut l'occasion pour lui d'appeler sa femme et profiter la supplier de revenir au foyer. Sa position dans la fratrie lui aurait offerte une grande responsabilité avec l'absence des parents.

Il présente également une bonne attitude vestimentaire et corporelle. Au cours de nos entretiens, nous avons pu noter qu'il était ouvert aux échanges. De ce fait, il n'a pas trouvé d'inconvénients à nous dévoiler les substances psychoactives qu'il consomme.

2.1.2.3. Entretien avec la petite sœur de Tinga

Sa sœur cadette raconte :

Je suis la petite sœur de Tinga. Il vivait en famille avec sa femme et ses enfants dans un quartier de Ouagadougou. Nous avons connu beaucoup d'événements malheureux dans la famille en l'occurrence la mort de notre père en 2001 et les décès de la grande sœur et de la maman respectivement en 2003 et en 2004. On a également perdu le benjamin de la famille en 2019. Suite à ce décès, nous avons remarqué que le comportement de Tinga a beaucoup changé, Au-delà de l'alcool qu'il buvait, nous avons commencé à sentir des odeurs de drogue chez lui. En plus en 2008, Tinga et sa femme ont quitté le domicile familial et sont allés en location. Lorsque Tinga a été affecté dans un autre poste, sa femme a commencé à sortir avec un autre homme. Suite à des enquêtes, Tinga s'est rendu compte que sa femme sortait avec un de ses amis qui est journaliste. C'est depuis lors que Tinga a commencé à boire trop l'alcool, il n'arrive plus à bien manger et il souffre des maux de ventre. Malgré l'infidélité de sa femme le couple vivait ensemble jusqu'en 2021 où son épouse a quitté son foyer suite à la consommation excessive et sans arrêt de son mari.

2.1.2.4. Entretien avec sa hiérarchie actuelle

Tinga est à son service actuel depuis 2020. Selon un de ses collègues ils ont servi ensemble précédemment dans un autre service. Connaissant sa situation avant son arrivée, il a été affecté au bureau des archives. Sans occupation au service, Tinga vient très rarement au service, peut-être une ou deux fois dans la semaine. Il passe tout son temps dans les débits de boissons. Tinga n'arrive pas à honorer ses dépenses et celles de sa famille. C'est ainsi que sa famille a délégué ses frères qui sont passés au service parce qu'elle souhaite que son salaire soit retenu au profit de ses enfants. Généralement, c'est à la fin du mois que sa consommation est exagérée. Dans ces derniers temps, sa situation s'est dégradée avec le départ de sa femme. « L'alcool et le tabac sont actuellement ses compagnons. Nous l'avons classé dans le lot des malades du service et aucune mission ne peut lui être confiée » relate un de ses supérieurs.

Nous relevons que les origines de la dépendance aux substances psychoactives chez nos deux cas sont le deuil et les fractures familiales. En effet, juste après le décès du fils de Kouka à Bobo, son ex-partenaire a aussi ramassé ses bagages pour rejoindre sa famille. S'agissant de Tinga, les événements déclencheurs de sa consommation sont le décès par suicide de son petit frère et l'infidélité de son épouse.

Des deux cas étudiés, les facteurs relevés relèvent tous d'hors travail ; aucun d'ordre organisationnel n'est constaté.

2.2. Résultats relatifs à la consommation des substances psychoactives

Dans les lignes qui suivent, sont exposées les cotes obtenues par chacun suite à leur passation du questionnaire.

2.2.1. Résultat du questionnaire OMS- ASSIST- FRENCH V3.0 de 2007 de Kouka

Après la passation du test sur le questionnaire OMS-ASSIST-FRENCH V3.0, nous retrouvons les résultats suivants :

- Score pour le tabac : 18

- Score pour les boissons alcoolisées : 18
- Score pour le cannabis : 18
- Score pour les calmants : 11

Il ressort qu'il consomme le tabac, les boissons alcoolisées, le cannabis et les calmants.

2.2.2. Résultat du questionnaire OMS-ASSIST- FRENCH V3.0 de 2007 de Tonga

Pour le test portant sur le questionnaire OMS-ASSIST- FRENCH V3.0 de 2007, les différents scores sont les suivants :

- score pour le tabac : 36
- score pour les boissons alcoolisées : 33
- score pour les liqueurs : 03

Il ressort que Tinga consomme le tabac, les boissons alcoolisées et les liqueurs.

En somme, on note chez les deux policiers la consommation de tabac, des boissons alcoolisées, du cannabis, des calmants et des liqueurs.

3. Discussion

Le décès d'un frère ou d'un fils, le divorce et l'infidélité de la conjointe sont les facteurs associés à la consommation des substances psychoactives constatée auprès des cas étudiés. Ces résultats indiquent que tous ces facteurs sont d'ordre familial et donc extraprofessionnels. Les deux policiers consomment du tabac, des boissons alcoolisées, du cannabis, des calmants et des liqueurs. Toutes ces substances sont reconnues comme étant psychoactives.

Ces résultats relèvent un autre aspect du soutien social que R.A. Karasek (1979) n'avait pas soulevé dans son modèle « demandes-contrôle-soutien ». En effet, cet auteur s'est préoccupé lui du soutien obtenu par le travailleur sur le plan organisationnel de la part de son supérieur hiérarchique et de ses collègues. Ils remettent donc en cause A. Marchand (2004) et S. Codo (2012) qui avaient prouvé que si les relations avec la hiérarchie et les collègues sont

négatives, elles seraient source de tension, de pression et de détresse psychologique. Vu la situation sécuritaire au Burkina Faso, tout porterait à croire que les manifestations de stress constatées chez les policiers seraient l'effet soit des tensions qu'ils subissent au cours des différentes opérations pour lesquelles ils sont sollicités quotidiennement ; soit de l'inadéquation des équipements ou soit d'un manque de soutien de la part de la hiérarchie militaire ou des collègues.

Ces résultats peuvent être compris en nous référant à l'idée de D. Hellriegel et *al.* (2001, p. 30) qui stipulent que « nous naissons au sein d'un groupe familial et nous ne pourrions vraisemblablement pas survivre en dehors lui ». Ceci dit que la famille sert de soutien à toute personne et tout événement, qu'il soit heureux ou malheureux qui survient dans le cadre familial d'un individu, influence le comportement de celui-ci dans les sphères de sa vie y compris professionnel. S. Hamouche (2019, p. 122) renchérit que « bien qu'elle représente une source de protection, la famille peut également entraîner des tensions pour l'individu, notamment en lien avec le conjoint et les enfants ».

Selon certaines études, en l'occurrence celles de Y. Hayasaka et *al.* (2007) et de M.F. Hilton et *al.* (2008), le fait d'être en couple constitue, un facteur de protection qui permet de réduire les risques de développer des problèmes de santé mentale. La relation de couple permet à l'employé de bénéficier d'un soutien émotionnel en dehors du milieu du travail (M. F. Lindorff, 2001).

Ainsi, les problèmes de santé mentale se manifestent plus chez les individus vivants seuls ou en couple mais ne bénéficiant pas de ce soutien ni du conjoint, ni des enfants. C'est le cas des policiers sur qui a porté notre recherche. Ils ont perdu un membre de famille qui leur est cher ; celui ou celle qui peut leur donner du soutien et réconfort lorsqu'ils sont en difficultés. Pire, l'infidélité de la conjointe, un autre phénomène social qui influence d'une manière générale, négativement le comportement d'un homme en Afrique.

Dans de telles situations les individus cherchent des solutions les emmenant à adopter des comportements prohibés dans les lieux de travail tels que la prise d'alcool, du tabac et du cannabis qui les

nuisent davantage. Les résultats du présent travail confirment également ceux de E. Clays et *al.* (2007) et à A. Parent-Lamarche et A. Marchand (2010) qui avaient révélé que le soutien hors travail réduit le risque de santé mentale au travail. Par conséquent, cela réduirait la consommation des substances psychoactives chez les travailleurs.

Conclusion

L'objectif de cette recherche est de déterminer l'influence du soutien social sur la consommation de substances psychoactives par les policiers dans leur lieu de travail au Burkina Faso. Précisément, nous avons vérifié si :

- le manque de soutien organisationnel expliquerait la consommation des substances psychoactives chez les policiers au Burkina Faso ;
- le manque de soutien familial et les tensions dans la relation de couple occasionneraient la consommation des substances psychoactives chez les policiers au Burkina Faso.

Pour ce faire, nous avons fait recours à un guide d'entretien pour relever les sources psychosociales de stress et au questionnaire de l'OMS-ASSIST FRENCH V3.0 de 2007 pour identifier les substances psychoactives consommées pour collecter des données auprès de deux policiers usagers des substances psychoactives dont la situation impacte négativement leur bien-être et le fonctionnement du service.

L'analyse quantitative des données recueillies par le questionnaire révèle que les deux policiers objets de cette recherche consomment du tabac, des boissons alcoolisées, du cannabis, des calmants et des liqueurs. L'analyse logico-sémantique opérée des informations collectées lors des différents entretiens renseigne que les origines de la dépendance aux substances psychoactives chez ces derniers sont hors travail. Il s'agit du décès d'un frère ou d'un fils, du divorce et de l'infidélité de l'épouse.

À la lumière de ces résultats, nous suggérons aux managers d'intégrer dans l'assistance psychosociale au personnel la prise en

charge des agents touchés par un deuil ou qui vivent des problèmes de couple.

Toutefois, ce ne sont pas tous les policiers qui vivent des situations analogues que celles des deux étudiés qui consomment des substances psychotropes au sein des corps habillés. Pour cela, ce phénomène peut être aussi lié à d'autres facteurs tels qu'individuels en l'occurrence la personnalité ou l'estime de soi ; des aspects que nous pensons scruter dans le cadre d'un autre travail.

Références bibliographiques

CLAYS Els, De BACQUER Dirk, LEYNEN Françoise, KORNITZER Marcel, KITTEL France et De BACKER Guy, 2007, "Job stress and depression symptoms in middle-aged workers-prospective results from the Belstress study", *Scandinavian Journal of Work, Environment & Health*, p. 252-259.

CODO Sylvie, 2012, "Des tensions de rôle au stress perçu: les managers ont-ils besoin d'être soutenus ?" au *Congrès de l'Association de Gestion des Ressources Humaines*, France, p. 1-23.

COHEN David et COLLIN Johanne, 1997, "Les toxicomanies liées aux médicaments psychotropes chez les personnes âgées, les femmes et les enfants: recension et analyse des écrits", *Pour une approche pragmatique de prévention en toxicomanie orientations et stratégies* (p. 1-144), Québec, [Québec], Ministère de la santé et des services sociaux.

GANSTER Daniel C, 2008, "Measurement challenges for studying work-related stressors and strains", *Human Resource Management Review*, 18(4), p. 259-270.

GREBOT Élisabeth, 2008, *Stress et burnout au travail : identifier, prévenir, guérir*, Paris, Eyrolles, Ed. d'Organisation.

HAMOUCHE Salima, 2019, *Santé mentale des cadres : Travail, identité et pratiques de gestions des ressources humaines*, Doctorat, Ecole de relations industrielles, Facultés des études supérieures et postdoctorales, Université de Montréal, Canada.

HAYASAKA Yuko, NAKAMURA Kazutoshi, YAMAMOTO Masaharu, et SASAKI Shigeru, 2007, "Work environment and

mental health status assessed by the general health questionnaire in female Japanese doctors”, *Industrial Health*, 45(6), p. 781-786.

HELLRIEGEL Don, SLOCUM John W. et WOODMAN Richard W., 2001, *Management des organisations*, Bruxelles, De Boeck Université.

HILTON Michael F., WHITEFORD Harvey A., SHERIDAN Judith S., CLEARY Cathérine M., CHANT David C., WANG Philip S. et KESSLER Ronald C., 2008, “The prevalence of psychological distress in employees and associated occupational risk factors”, *Journal of occupational and environmental medicine*, 50(7), p. 746-757.

KARASEK Robert A., 1979, ‘Job demands, job decision latitude, and mental strain: Implications for job redesign’, *Administrative science quarterly*, 24(2).

LINDORFF Margaret, 2001, “Are they lonely at the top? Social relationships and social support among Australian managers”, *Work and Stress*, 15(3), p. 274-282.

MARCHAND Alain, 2004, *Travail et santé mentale : Une perspective multiniveaux des déterminants de la détresse psychologique*, Thèse de doctorat, Université de Montréal.

MOISAN Jocelyne, CHABOT Isabelle et GREGOIRE Jean-Pierre, 2000, *L’usage des médicaments psychotropes chez les travailleurs: Prévalence, déterminants et conséquences [The use of psychotropic drugs among workers: Prevalence, determinants and outcomes]*, Québec, Canada: Ministère de la Santé et des Services Sociaux, Comité Permanent de Lutte à la Toxicomanie.

PARENT-LAMARCHE Annick et MARCHAND Alain, 2010, “Une étude sur le rôle modérateur des traits de personnalité sur la relation entre les conditions de l’organisation du travail et la détresse psychologique”, *Psychologie du Travail et des Organisations*, 16(1), p. 79-99.

ROUSSILLON Sylvie et DUVAL-HAMEL Jérôme, 2006, *Le stress des dirigeants: mythe, compétence clé, risque pour l’entreprise ?* École de management, Paris.

SELYE Hans, 1958, *The chemical prevention of cardiac necroses*, Toronto:
Ronald Press Co

SORE Ali, 2024, *Conduites addictives chez les policiers au Burkina Faso :
cas de la consommation des substances psychoactives*, Mémoire de Master
non publié, Université Joseph KI-ZERBO.

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – N° 0001 – Vol.2 - Juin 2024
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-7534

Table des matières

Influences des caractéristiques socio-démographiques et scolaires dans l'orientation des étudiants de l'Université Nazi BONI ... ADIOLA Belo, KI Éric Zongui, ROUAMBA/OUEDRAOGO B. Claudine Valérie	15
Analyse des mutations spatiales et environnementales dans une ville post-crise : Bouaké (Côte d'Ivoire) ... TRAORÉ Kinakpefan Michel.....	45
Analyse du genre dans le manuel de mathématiques CP en langue nationale de la deuxième année de l'expérimentation du curriculum du Niger ... MAHAMANE BACHIR Ibrahim, MAMANE NASSIROU Mamane	73
Critique de l'autoritarisme totalitaire du libéralisme démocratique chez John Rawls et chez Jürgen Habermas ... BERTHÉ Mamoutou, MARICO Adama	97
Environnement et développement durable : défis et perspectives ... N'TCHA N'dah Pascal	117
Autonomie et utilisation de la contraception moderne chez les femmes déplacées internes au Burkina Faso ... SAWADOGO Pengdewendé Maurice, ONADJA Yentéma, SIA Drissa, SAWADOGO Nathalie, SANGLI Gabriel, BASSINGA Gaëtan, TCHOUAKET NGUEMELEU Éric	147
Le défigement par substitution lexicale dans la presse écrite ... MANDÉ Yassia	175
Anthropologie comparée des institutions foncières Assiê kpanjangni et Tarafôlô : éléments pour une consolidation du lien social en Côte d'Ivoire ... COULIBALY Gninlnan Hervé	195
L'immortalité artificielle dans La mort de la mort de Laurent Alexandre ... BYAKGUINBO Zégou, VAÏDJIKE Dieudonné.	217
Le développement durable : la solution du loup déguisé en agneau aux crises environnementales ... KOUSSE Kizito Tioro	239

Expériences traumatiques et stratégies d'adaptation chez des policiers au Burkina Faso ... SOUBEIGA Pinguédwindé Henri Joël, OUÉDRAOGO Aïcha Nadège, ALI Delpha, YUGBARÉ Sébastien	277
Coexistence ethnique et stratégie de maintien de la paix dans la Commune Urbaine de Kindia, République de Guinée ... SOUMAH Ibrahima Sory II, KOUROUMA Sidiki.....	305
La culture de la tolérance et de la paix selon Locke et Voltaire TOGOLA Tiécoura, OUATTARA Fatié	329
Convergence et continuité culturelles pour une résilience face au défi sécuritaire et humanitaire au Burkina Faso ... LOUARI Yendifimba Dieudonné, OUALLY Germain.....	367
Facteurs socio-économiques et culturels d'adoption des technologies de transformation de maïs vulgarisées au Sud-Bénin ... NOUKPOZOUNKOU Missimahou Daniel, AZALOU TINGBE Emilia Mawugnon, MIDINGOYI Gnonna Soul-Kifouly	387
La popularité du nouchi en Côte d'Ivoire : voile et esthétique langagiers ... ZOU Goulou Jules.....	425
La contribution des idées de Kant à la lutte contre le terrorisme au sahel ... GUIGMA Marcel	441
Éléments pour une lecture de l'esthétique et des représentations sociales dans le conte Dida ... GNESSOTE Dago Michel	455
La protection de l'environnement et les conventions d'exploitation des ressources minières au Mali : Quelles articulations ? ... SIDIBÉ Adama Ladji.....	475
Dynamique socio-culturelle de la pratique des rites agricoles chez les Ifè d'Atakpamè au Togo du XIXe siècle au XXe siècle... DANDONOUGBO Nanbidou.....	503
Investissements agricoles et vulnérabilité socio-économique des producteurs dans la région des plateaux (Togo), un réel et complexe contraste ... KAMETI-ATI Koku Dodzi.....	535

A.V.I.O.N : « Le modèle entrepreneurial » dans Destins de clandestins de Josué GUÉBO ... WATO Pierre LIEU.....	567
Approche sociologique du vaccino-scepticisme chez les cas extrêmes au Burkina Faso ... SARIGDA Maurice.....	587
La légende Baoulé : miroir d'une esthétique littéraire et d'un leadership politique ... FANNY Yacouba.....	605
Autonomie des femmes et réalisation des intentions d'utilisation de la contraception après un an de suivi ... ZAN Lonkila Moussa, SILGA Daouda, ONADJA Yentema, BAZIÉ Fiacre, GUIELLA Georges.....	623
Sécheresses climatiques dans le Sahel nigérien : la migration comme stratégie de survie, 1900-1984 ... ABDOURHIMOU Hassane...	645
Fascination égypto-pharaonique et sens hellénique de la philosophie ... ASSEU Mafa Georges.....	661
Pour une relecture de la philosophie marxienne et nietzschéenne de la religion ... BAHJ Jean-Joel, SALIFOU Amara.....	681
Pastoralisme, orpillage et attaques des groupes terroristes dans la province du Sanmatenga au Burkina Faso ... ZONGO Tongnoma	703
Espace urbain et inégalités sociales dans Le fou de Jean-Pierre GUINGANÉ et Les voix du silence de Prosper KOMPAORÉ ... BAYALA Mamadou	719
Les facteurs explicatifs des performances des établissements privés d'enseignement post-primaires et secondaires de la ville de Ouagadougou ... BÉOGO Joseph, KALKOUNDU W. Félix ...	743
Soutien social et consommation de substances psychoactives en milieu de travail : Étude de deux cas au sein de la police burkinabè ... DUGLI Koku, YUGBARÉ Sébastien.....	761